

Compte rendu AITF "Centres techniques - Parcs et Ateliers"
Paris EIVP 19 01 2017

Présents:

Camille-Fleur Bernard (CNFPT)
Muriel Carpentier (Ville Les Mureaux)
Olivier Cleren (Ville Lorient)
Bruno Cordat (Ville et métropole de Brest)
Florent Cortet (Ville et Métropole de Nantes)
Philippe Denis (Ville et métropole de Rennes)
Arnaud Dumont (Grand Besançon)
Manuel Fau (Ville et CA de Caen)
Cédric Ferrut (Ville de Villeurbanne)
Philippe Métrot (Grand Dijon)
Gérard Moreno (CNFPT)
Lionel Motta (Ville de Créteil)
Jean-Luc Smanio (Mairie de St Ouen)
Manuel Vassalo (Mairie de Montpellier)

1) Point e-Communauté: Gérard Moreno et Jean-Luc Smanio

Constats CNFPT de non disponibilité croissante des agents pour aller en formation.
Les e communautés sont un moyen d'offrir aux agents des parcours.

Plusieurs e-communautés enclenchées avec recherches d'animateurs.
Pour notre e-communauté "Parcs et Centres Techniques", Jean-Luc en est l'animateur.

Camille-Fleur BERNARD du CNFPT présente l'organisation du site.
Chacun doit créer son compte personnel.
Il s'agit d'abord d'un outil pour la communauté et pas pour le CNFPT.
On peut créer des groupes par région, activités, etc ...

La sécurité du site / "piratage" n'est pas garantie sur un niveau de sécurité fort.
Il n'est pas conseillé d'y verser des documents confidentiels ou très identifiés avec des données pouvant être ré exploitées par ailleurs.

On trouve sur le site dans son organisation:

- le "fil d'actualité" avec des infos récentes.
- on a un moteur de recherche avec possibilité de trouver des infos et articles à partir de mots clés.
- on a un encart News qui va chercher des infos nouvelles sans avoir besoin d'aller chercher ailleurs (principe des flux RSS sur des sites que l'on aura choisis et qui acceptent les flux RSS ; exemple Localtis).
- un encart documents de références pour y verser des documents qui ont une durée de vie intéressante (il faut demander à l'animateur du site pour y déverser des docs car contrôle à priori de l'opportunité)
- un encart "fichiers partagé" pour y travailler en mode collaboratif ; pour organiser l'espace, on peut

créer des dossiers à l'intérieur de cet espace, ce au-delà d'une organisation alphabétique. Ce pose la question d'y intégrer une date limite de validité des docs versés pour éviter de charger l'espace avec des docs obsolètes.

- un espace Agenda
- un forum qui va évoluer pour pouvoir répondre
- liens utiles
- possibilité de messagerie

Compte tenu du potentiel de ces sites e communauté, se pose la question d'alimenter la e communauté et en plus le site AITF.

Il est suggéré de mettre de côté l'alimentation du site AITF et de faire plutôt vivre la e communauté.

Un point sera fait lors de la prochaine réunion du groupe.

La question de la facilité de l'accès au site e communauté est posée comme un frein potentiel ; à voir.

2) Travail sur les coûts horaires et indicateurs d'activité:

Bruno présente une synthèse de la construction horaire des Parcs auto.

Globalement, il semblerait que l'on retrouve partout des critères identiques permettant de construire les coûts.

Pour autant, il s'avère que les coûts aujourd'hui affichés entre les différentes collectivités vont de 40 à 80 € /h.

La question est posée de savoir si les heures prises en compte sont des heures réellement prestées ou les heures totales payées, ce qui pourrait en partie expliquer les différences.

En fin d'échange, il est convenu que Bruno puisse verser le document ppt en format calc sur l'espace e-communauté, afin que chaque responsable de Parc Auto puisse préciser les modalités d'intégration de tel ou tel critère (amortissement bâtiments, masse salariale directions supports, heures prestées ou théoriques, etc ...).

Un nouveau point sera fait lors de la prochaine réunion du groupe.

3) Présentation des véhicules électriques ; GRUAU:

Questions-réponses / présentation,

- durée location batterie: initial 7 ans mais modulable-rétractable à tous moment
- coût n'a de sens / coût que si les véhicules électriques roulent beaucoup d'une prochaine r

4) Point sur les indicateurs activité Parc Auto:

Liste indicateurs établis.

A remplir par chaque gestionnaire de Parc Auto sur tableau excel construit par Cédric (versé sur site e communauté à vérifier auprès de Jean-Luc)

5) Point juridique:

Echange autour de la transmission des PV et identification des responsables de l'infraction.

Obligation d'achat pour collectivités de 20 % de véhicules propres (< 60g de CO2 / km) lors du

renouvellement de la flotte < 3,5 t. Pour > à 3,5 t, PL non concernés hors Etat mais étude technico-économique obligatoire pour les collectivités (à noter que les bus sont concernés pour les collectivités par les 20 %).

Véhicules propres = électriques et hybrides rechargeables < 60 g/km, hydrogènes ...

6) OJ réunion du mercredi 29 mars 2017:

2 - BIM (Manuel Fau + Florent) plus dans les impacts organisationnels, RH / formations, gestion mode projet, etc ... **2ème semestre**

1 – Organisations, Astreintes, niveau intervention des équipes régie bâtiment, lien avec équipes projets et directions **OK 01h30**

3 - Suite retour tableau indicateurs Parc auto à remplir sur e communauté **(20 ') OK**

4 - Suite coûts horaires Parc auto à remplir par chacun **(20 ') OK**

6 - Veille juridique **20 ' OK**

7 - Point e communauté **20 ' OK**